



HAL
open science

Histoire de l'art et archéologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. Histoire de l'art et archéologie. 2009, Université Paris-Sorbonne. hceres-02029864

HAL Id: hceres-02029864

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029864>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des Diplômes

Rapport d'évaluation
de l'école doctorale n°124
" Histoire de l'art et archéologie "
de l'Université Paris 4 –
Paris Sorbonne



mai 2009

Contexte général

L'ED 124 « Histoire de l'art et archéologie » regroupe l'ensemble des doctorants relevant des disciplines artistiques et archéologiques, à savoir des thématiques relativement proches, mais sur une échelle chronologique et un espace géographique vaste. La relative cohérence disciplinaire est donc compensée par la variété des aires culturelles et la multiplicité des moyens d'expression, ce qui est un avantage certain pour les doctorants.

Constats

- Administration et moyens de l'ED

L'ED 124 possède un conseil de 26 membres où se côtoient responsables d'équipes, représentants de l'établissement, du personnel et des doctorants. Les personnalités extérieures ont été choisies soit dans des institutions culturelles (3), soit parmi des enseignants-chercheurs (5 dont 3 étrangers) ; la part de ces derniers est sans doute excessive et mieux vaudrait, sans doute, associer au conseil des représentants d'institutions qui constituent des débouchés potentiels pour les docteurs. Le bureau est constitué d'un directeur et d'un directeur-adjoint.

Les moyens financiers de l'ED 124 sont très limités (environ 25 000 euros), ce qui est peu pour un nombre de doctorants élevé (plus de 300), mais ils sont utilisés de façon judicieuse soit pour soutenir la mobilité des doctorants, soit pour favoriser leur insertion professionnelle, soit pour soutenir des projets innovants, des colloques, des publications. L'aide directe aux doctorants représente 80 % de l'ensemble, ce qui est remarquable.

Les moyens en personnel administratif sont en revanche très insuffisants : une doctorante contractuelle à 80 %. Les qualités remarquables de la personne actuellement en place ne pourront longtemps masquer la fragilité de sa position. L'université devrait non seulement accorder un emploi stable et à temps complet à l'ED 124, mais sans doute renforcer ce potentiel.

- Bilan quantitatif

L'ED 124, en dépit des difficultés de l'exercice, maîtrise correctement les données chiffrées. Les directeurs de recherches (33 HDR, dont 11 titulaires de la PEDR) dirigent 301 doctorants inégalement répartis : la moyenne de 9 doctorants par directeur est illusoire puisque certains directeurs potentiels ne dirigent aucune thèse, alors que l'un d'entre eux en dirige 40. L'ensemble se situe dans une moyenne raisonnable. L'ED n'a pas adopté de position commune quant au nombre de thèses par directeur, ce qui devrait relever plutôt du conseil scientifique de l'Université de Paris IV. Certes, il faut tenir compte du fait que certaines spécialités n'existent que dans cette ED, ce qui peut expliquer la surcharge de certains professeurs, mais cela devrait conduire l'université à intégrer ces données dans sa politique de recrutement.

Le taux de soutenance est correct, environ 26 soutenances par an sur le dernier contrat. Cela implique une durée moyenne des thèses (5,7 années) supérieure aux 4 ans « légaux », mais irréalistes dans un domaine où les salariés sont nombreux.

À relever, que le taux élevé de thèses en cotutelle (9 %) est un signe du rayonnement international de l'ED.

Le taux d'abandon est de 9,2 %, ce qui est très faible, et est justifié par le fort taux de salariés. Mais le calcul fait sur une seule année n'est pas très significatif.



- Encadrement et suivi

L'ED organise les enseignements habituels destinés aux doctorants, notamment des journées doctorales dont les doctorants se déclarent très satisfaits, même s'ils souhaitent qu'un plus grand nombre d'entre eux puisse s'y exprimer. L'information à l'intérieur de l'ED circule bien, grâce à des listes de diffusion mise en place par le secrétariat.

Situation assez rare, l'ED a une assez bonne connaissance du devenir des docteurs. Avec les limites qu'imposent le nombre élevé d'étrangers retournant au pays et la très grande dispersion géographique et professionnelle des nouveaux docteurs.

- Financement des thèses

Le taux de financement direct des thèses est trop faible (128 allocataires sur les quatre dernières années) bien que l'ED sache utiliser aux mieux toutes les ressources disponibles. Le fort taux de salariés (financement indirect) ne peut masquer cette situation anormale : plus de la moitié de salariés, contre un quart environ d'allocataires et boursiers (tous types d'allocations confondues).

- Formation

L'ED organise des enseignements assez légers en nombre d'heures, mais la qualité et l'activité des équipes qui la compose garantissent un bon encadrement scientifique des doctorants. L'ED 124 s'efforce d'organiser les enseignements transversaux qui lui reviennent (journées doctorales) et de mettre en place la formation spécifique destinée à préparer les doctorants à l'après-thèse (nouveau chapitre de la thèse). À noter l'offre de formation doctorale en anglais, le module d'auto-évaluation des compétences, qui sont des initiatives valorisantes pour les doctorants.

- Ouverture nationale et internationale

L'ED mène une politique d'ouverture internationale active, favorisée par les liens anciens entre Paris-Sorbonne et les institutions scientifiques françaises à l'étranger ou avec des institutions scientifiques françaises. Le nombre des cotutelles, le nombre élevé d'étudiants étrangers et de missions de doctorants français hors de France, en sont autant de témoignages.

Projet

Le projet de l'ED s'inscrit dans la continuité du bilan présenté avec un souci accru de préparation à l'insertion et du suivi des docteurs. Il ne mérite que des encouragements et devrait conduire les responsables de l'université à renforcer et pérenniser l'encadrement administratif sans lequel rien n'est possible.

Conclusion

- Points forts :

- La qualité des équipes de recherche sur lesquelles l'ED est adossée (2 UMR et 3 EA).
- La cohérence scientifique.
- La variété des relations internationales et la mobilité des étudiants.
- La qualité de la formation.
- La solidité des liens entre les doctorants et l'équipe de direction de l'ED que traduit une politique budgétaire orientée massivement vers le soutien aux doctorants.

- Points faibles :

- Un budget dérisoire face aux tâches à remplir.
- Un encadrement administratif trop fragile.

- Commentaire et recommandations :

- Ouvrir davantage le conseil de l'ED à des personnalités extérieures au monde universitaire.
- Définir une politique d'encadrement des thèses qui limite sérieusement la concentration des directions (mais cela relève du conseil scientifique de Paris IV plus que de l'ED).

Notation

- Qualité de l'adossement scientifique (A+, A, B ou C) : A+

- Fonctionnement de l'ED (A+, A, B ou C) : A

- Encadrement (N/HDR, durée des thèses, financements, etc.) (A+, A, B ou C) : B

- Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B ou C) : A

NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) (voir hiérarchisation dans la note explicative ci-après) : A

Observations de l'établissement





ECOLE DOCTORALE 124
Histoire de l'Art et Archéologie
Institut d'Art et Archéologie
3, rue Michelet, 75006 PARIS
Tél. : 01.53.73.79.97
maric.planchot@paris-sorbonne.fr

En Sorbonne, le 8 juin 2009

Affaire suivie par Marie Planchot

Madame, Monsieur,

La Direction de l'ED 124 « Histoire de l'art et Archéologie » a pris connaissance avec intérêt du rapport d'évaluation qui lui a été transmis.

La rubrique « points forts » n'appelle pas de commentaire particulier. Nous nous sentons encouragés par les observations qui nous ont été faites.

Nous approuvons également les remarques qui ont été formulées sur les deux « points faibles » :

- Notre budget est effectivement « dérisoire » étant donné notre politique d'aide aux étudiants. Comme l'ont bien souligné les membres du comité de visite, 80% des crédits de l'ED sont attribués aux doctorants mais, malgré une gestion qui a été qualifiée de « judicieuse », il ne nous est pas possible de faire face à toutes les demandes. Une augmentation s'impose d'autant plus que l'ED souhaite financer un plus grand nombre de formations d'aide à la recherche très appréciées par les doctorants (Nouveau Chapitre de la Thèse...).
- Nous souhaitons, tout comme le comité de visite, que le poste de contractuelle à 80%, occupé actuellement par la secrétaire de l'ED, soit transformé très rapidement en un poste statutaire à 100% afin de consolider notre action. De plus, l'embauche d'un ou de plusieurs vacataires pourrait nous permettre de développer de nouveaux projets (revue électronique, nouveaux séminaires...).

Nous avons par ailleurs pris bonne note des recommandations du comité de visite de l'AERES :

- Nous sommes favorables à une meilleure ouverture du Conseil de l'ED à des personnalités extérieures au monde universitaire, appartenant notamment au monde de l'Entreprise (commerce d'art...).
- Concernant la politique d'encadrement des thèses, nous attendons les directives du CS de Paris IV et plaiderons pour qu'une position raisonnable soit adoptée. Afin de mieux répartir les demandes d'inscriptions en doctorat, l'ED a déjà intégré cinq nouveaux directeurs de recherche en 2008/2009. Il faut toutefois rappeler que certaines spécialités

très « pointues » attirent un nombre raisonnable de doctorants alors que d'autres font face à une grande demande de doctorants français mais aussi étrangers. Les étudiants étrangers sont en effet nombreux au sein de l'ED 124 (21,3% des inscrits). Ces candidatures sont rigoureusement sélectionnées puisque les étudiants étrangers représentent 28% des soutenances entre 2005 et 2008. Nous avons par ailleurs beaucoup développé les cotutelles (9 % des inscriptions). Cette politique d'ouverture internationale renforce le rayonnement de l'ED et de l'Université.

Nous tenons également à souligner que les efforts importants menés par l'ED pour assurer le suivi de l'insertion professionnelle des docteurs et doctorants ont mis en évidence un grand nombre d'insertions professionnelles réussies (29% des docteurs travaillent dans l'Enseignement, 8% dans la Recherche, 13% dans les secteurs des Musées et de la Culture, 3% dans le Commerce d'art et l'Expertise, 3% d'historiens de l'art indépendants, 2% de création d'entreprises...).

Enfin, en Histoire de l'art et en Archéologie, spécialités pour lesquelles il n'existe ni CAPES ni agrégation, les activités salariées des doctorants prolongent certes la durée de la thèse mais participent souvent à une insertion post-thèse réussie. Ainsi en 2008/2009, sur les 301 doctorants inscrits, 153 déclarent une activité salariée, dont 34 dans l'Enseignement, 19 dans la Recherche, 40 dans le secteur des Musées et de la Culture (conservateurs, attachés de conservation, commissaires d'exposition, création d'entreprise de conseil en mécénat...) et 13 dans les secteurs du Commerce d'art et de l'Expertise.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Alain Mérot
Directeur de l'École doctorale 124



Daniel Levine
Directeur-adjoint

